

JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE PHÉNOMÈNE DE LA HARGA À ORAN

«La répression ne solutionnera jamais le problème»

Selon les propos tenus par un commissaire, responsable à la direction régionale de l'Ouest de la police des frontières (PAF), qui a pris la parole lors de la journée d'étude organisée par le bâtonnat d'Oran au siège du musée du 1er-Novembre à Oran, mercredi dernier, «l'opération de la lutte contre le phénomène de la hargha ne peut s'effectuer uniquement par le seul corps sécuritaire ; le travail de collaboration et de coordination avec les citoyens est primordial».

Selon l'intervenant, «seul un engagement sérieux de la part de l'ensemble de la société peut mettre un terme à cette tragédie». Il poursuit : «Le travail qu'effectuent les gardes-frontières ne se limite pas

uniquement à repérer et traquer les candidats à l'émigration clandestine, mais aussi à lutter contre les passeurs.»

Jusqu'à aujourd'hui, on ignore le montant des sommes

d'argent brassées par ce trafic en Algérie, il en est de même à l'échelle mondiale, mais ce qui est sûr, selon l'officier de la PAF, «c'est que ce «commerce» est devenu juteux en Algérie», expliquant qu'«à raison de 10 millions de centimes par candidat et avec 350 hommes à bord d'une embarcation de fortune, un passeur peut empocher en seulement six heures de navigation l'équivalent de 3 milliards 500 millions de centimes, si ce n'est plus ?!» déplore l'officier. D'après des avocats du

bâtonnat d'Oran, qui ont participé à l'organisation de cette journée d'étude, le recours à la sanction des harraga restera une solution précaire, qui peut enfoncer le jeune, car, étant poursuivi en justice, il va se retrouver pris dans la spirale de la délinquance.

Selon eux, ce fléau ne pourra jamais être résolu tant que la mal-vie, la bureaucratie, la crise de logement et du travail, la baisse du pouvoir d'achat, ainsi que bien d'autres problèmes persisteront.

Ben Aziz

BOUIRA

Convention-cadre entre la DFP et l'entreprise Colpa

Dans le cadre des nouvelles orientations du gouvernement axées sur la politique de l'emploi, la DFP de Bouira, afin de s'engager dans les créneaux et les formations porteuses justement d'emplois, a décidé de s'intéresser de près à la branche du BTPH en engageant pas moins de 16 spécialités dont plusieurs ne demandent aucun niveau d'instruction, comme la maçonnerie, la ferronnerie, le coffrage, la manutention, etc.

En outre, et toujours dans ce cadre, la DFP, en partenariat avec l'entreprise Colpa, spécialisée dans la production du plâtre industriel au niveau de la commune d'El-Adjiba, a signé hier une convention-cadre portant sur la formation de plaquistes. Auparavant, le rôle de la société est d'initier des formateurs pour cette spécialité dont une promotion-pilote a déjà été lancée à Alger suite à laquelle tous les stagiaires ont été insérés dans le

monde du travail quand ils ne se sont pas lancés eux-mêmes en créant de petites entreprises. Hier, à l'occasion de la signature de cette convention et après l'intervention du DG de la société Colpa, l'engagement a été pris de mettre tous les moyens nécessaires pour la réussite de cette spécialité en apportant tout le savoir-faire de son entreprise au service de la DFP de Bouira et des futurs stagiaires.

Pour sa part, le wali s'est longuement attardé sur l'importance de ces spécialités porteuses d'emplois pour les jeunes, mais aussi nécessaires pour apporter un plus dans l'esthétique de nos constructions. Et à ce sujet, il a appelé les entrepreneurs à faire très attention aux finitions dans les bâtisses, des finitions qui laissent souvent à désirer surtout quand il s'agit du LSP ou du LSL. Aussi, le wali a appelé les services concernés, comme les bureaux d'études et tous les services chargés de la gestion des opérations, à inscrire dorénavant dans

les cahiers des charges un autre chapitre dans lequel il sera question de l'esthétique des bâtisses, qu'elles soient destinées à l'habitat ou aux équipements publics.

Et pour rester toujours dans le cadre de la politique de création d'emplois, le wali a appelé l'entreprise Colpa, qui travaille en partenariat avec Cosider et Lafarge, à reprendre le gisement de plâtre situé à Mesdour, alors que pour la pierre bleue des Ath-Mansour, le wali a préconisé le remplacement du carrelage strié posé sur les trottoirs par cette pierre taillée, chose qui permettra aux jeunes de la région de vivre de ce produit du terroir ô combien esthétique. Enfin, signalons que sitôt cette convention-cadre signée, 30 encadreurs seront formés par les formateurs de Colpa afin d'être prêts en septembre prochain pour engager la spécialité de plaquiste au niveau du CFPA Hafidh-Sanhadri, où a eu lieu la cérémonie de signature.

Y. Y.

LA CNAS ORGANISE DES JOURNÉES PORTES OUVERTES

L'agence de Guelma s'ouvre au public

Des journées portes ouvertes sur la gestion de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) se sont tenues du 19 au 23 avril au Centre de loisirs scientifiques (CCS) sur les hauteurs de la ville de Guelma.

Cette manifestation visait à rapprocher l'institution des assurés sociaux. L'objectif de ces journées portes ouvertes était de décliner sous toutes les coutures les actions menées par cet organisme en direction des assurés qui restent encore méconnues. Ses initiateurs ont livré des informations sur la carte chifa aux malades chroniques et sur les médicaments génériques, copies strictement identiques

aux médicaments originaux ayant la même efficacité, qualité et sécurité. Durant ces journées, les professionnels de cet organisme ont été mobilisés pour écouter, expliquer et informer les citoyens sur tout ce qui a trait à ce secteur. Des animations et des débats étaient aussi prévus autour de différents thèmes. Les tiers payant, la convention, le conventionnement du transport sanitaire, le tarif de référence

(générique) sont autant d'instruments qui fondent les objectifs de modernisation de la gestion et l'amélioration de prestations de la Cnas. Une exposition mettant à contribution l'ensemble des antennes de l'agence de Guelma implantées dans la wilaya était également au programme. En effet, le hall du Centre de loisirs scientifique a abrité une exposition de brochures relatives aux nouveaux dispositifs de la Cnas dont, entre autres, le conventionnement avec les structures privées de la contractualisation avec les

établissements publics hospitaliers. La directrice de wilaya de la Cnas, Mme Nadia Bougrine, a affirmé que ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle optique visant la vulgarisation des nouveaux dispositifs de sa structure et le rapprochement des assurés sociaux. Notre interlocutrice a estimé que l'objectif primordial de son instance est d'être proche des assurés tout en mettant en valeur les efforts consentis par les pouvoirs publics pour assurer une meilleure couverture sociale aux assurés.

A. Boudeffa

EL-EULMA

20 logements LSP distribués à Guelt-Zergua

La petite commune de Guelt-Zergua, située à quelques encablures du chef-lieu de daïra, vient de réceptionner 20 logements sociaux participatifs entièrement finis dotés de toutes les commodités (eau, électricité...).

Les autorités locales ont, en présence du chef de daïra d'El-Eulma, procédé à leur distribution aux heureux bénéficiaires dont l'attente a duré plus de trois années, le lancement des travaux ayant eu lieu en 2006. La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance de fête et les nouveaux résidents

se doivent de veiller à la propreté des lieux et surtout à l'environnement. Ce programme est le premier dont a bénéficié la commune et nul doute qu'il sera suivi d'autres afin d'alléger la demande.

Dans le cadre du programme présidentiel pour l'éradication de l'habitat précaire, la commune vient de bénéficier d'un quota de 30 logements sociaux dont la réalisation aura lieu prochainement. Il est à noter que cette petite localité aux moyens très limités et qui vit plus de l'agriculture et de l'élevage a vu l'ouverture, en septembre

dernier, d'un deuxième CEM et d'un nouveau lycée qui sont fonctionnels et ont permis de fixer les élèves de toutes les mechtas, surtout les jeunes filles qui pourront poursuivre leurs études. La démission de la lycéenne ouvra ses portes dès le début de l'année scolaire 2009/2010 et fournira des repas chauds. Nul doute que cette commune est promise à un bel avenir surtout si des investisseurs dans la PMI sont attirés par les responsables aux fins de juguler le chômage des jeunes.

Mostefa Djafar

TÉBESSA

Il habite le cimetière depuis 25 ans

Avant 1948 la famille Douichine menait une vie paisible, le père, la mère et leurs trois enfants sont arrivés tant bien que mal à survivre dans une ambiance familiale. En 1948, la mère décéda et le père alors se remaria. Et c'est ainsi que le calvaire commença pour les deux frères et la sœur qui ont pris leurs malvies et misère en patience devant le comportement agressif de leur marâtre. La même année, le père quitta à son tour ce monde et les enfants sont expulsés de leur foyer familial.

La fille fut récupérée par une âme charitable mais pour les deux garçons c'est dans la rue qu'ils trouvent refuge. Quelques années plus tard, Djamel est appelé pour accomplir son service national qu'il quitta avec une déficience mentale quant à Farès, l'aîné, c'est au niveau du cimetière de la ville qu'il se réfugia quand bien même le wali de Tébéssa et le DAS se sont penchés sur son cas, mais les choses sont restées en l'état. Aujourd'hui, Farès lance un appel de détresse à partir du cimetière où il habite pour rassembler sa famille, même dans une tranchée et lui épargner les endurance d'un destin cruel.

Après la pluie, le patinage sur boue !

A Tébéssa, après chaque précipitation, les carences d'un travail bâclé sont mises à nu, les cités urbaines et les quartiers pataugent dans des tonnes de boue drainée par les eaux pluviales obstruant les avaloirs et les conduites d'évacuation des eaux usées qui sont complètement détériorées.

Les travaux d'aménagement et d'entretien des chaussées confiés à des entreprises privées entraînent depuis des années. L'absence de planification rigoureuse, de cohérence, de coordination et de suivi, ajoutés à la non-qualification des entreprises bénéficiaires de l'attribution sélective et de complaisance, ont fini par avoir raison du cadre de vie du citoyen à l'exemple de la cité des 200-Logements, route de Constantine, où depuis 3 années, les travaux de bitumage et de revêtement, de rénovation des réseaux d'AEP et d'évacuation des eaux usées sont toujours en chantier. Après la pluie, ce n'est pas le beau temps, comme le dit le dicton, ce sont les odeurs nauséabondes qui agressent et la gadoue qui envahit les espaces, et les citoyens désespérés prennent leur mal en patience en s'initiant au patinage non artistique sur boue.

La misère perdure. Honte aux collectivités locales, honte à nos élus à qui la puissance publique a conféré l'autorité d'agir !

Saadallah Djamel

MASCARA

Plus de 142 millions de m³ dans les barrages

Le volume d'eau au niveau des barrages de la wilaya de Mascara a atteint, à ce jour, 142,791 millions de m³ au niveau du triplex Ouizert-Bouhanifia-Chorfa. Lors des dernières précipitations, on a dû procéder à des lâchers d'eau. Reste le barrage de Mohammadia, complètement envasé, où le volume disponible est de 0,456 millions de m³. D'autre part, la pluviométrie enregistrée dans la wilaya a été de 560 mm. Là aussi l'on doit remonter au moins à quatre décennies pour relever de tels volumes de précipitations.

Mise en service d'un forage en milieu rural à Oued El-Abtal

La mise en service d'un forage de 300 m³ devrait soulager les 300 habitants des douars de Gaâdine et Ouled El-Mehdi, dans la commune de Oued El-Abtal. Son débit est de 7 l/seconde et il aura coûté 25 millions de dinars.

Journée d'étude organisée par l'ACGMP

La Caisse de garantie des marchés publics a organisé, mercredi dernier, au niveau de la direction de l'hydraulique, une journée d'information destinée aux entreprises chargées de réaliser des travaux dans le secteur de l'hydraulique. Elle s'articule sur les modalités de financement des projets.

Des fonctionnaires de la Drag déposent une plainte contre le P/APW pour outrage

Nous avons appris, de source sûre, que quatorze fonctionnaires de la direction de la réglementation et de l'administration générale (Drag) ont déposé une plainte pour outrage auprès du juge d'instruction près le tribunal de Mascara-centre contre le P/APW de Mascara suite aux propos tenus par le président de l'Assemblée populaire de wilaya lors de la session du 10 mars dernier. Ceci avait soulevé, rappelons-le, un tollé général, à telle enseigne que la section syndicale UGTA des services internes de la wilaya avait, sitôt après, dénoncé dans un communiqué ce qui avait été qualifié de dépassements et propos irresponsables. Le P/APW avait ce jour-là, dans l'une de ses interventions, évoqué une prétendue corruption au sein de la Drag et c'était le service des cartes grises qui était particulièrement visé.

M. Meddeber